

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 mai 2025
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON

N° 5

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 27/05/2025
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/05/2025 (accusé de réception du 27/05/2025)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations culturelles - année 2025

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations culturelles pour un montant total de 174 397 €.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser madame la maire :

- 1- à verser au titre de l'année 2025, les subventions détaillées par bénéficiaire dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de 174 397 € :

Associations	Objet de la subvention	Attribution 2024	Proposition 2025
CULTURE BRETONNE			
Festival de Cornouaille	Fonctionnement	152 000 €	2è tranche 35 500 € (montant total 152 000 €)
	Création et diffusion d'artistes émergents	14 000 €	2è tranche 7 000 € (montant total 14 000 €)
	Spectacles Kenleurenn et Bagadoù	15 000 €	2è tranche 7 500 € (montant total 15 000 €)
Bagad ar Meilhoù Glaz	Frais de fluides (sur justificatifs de dépenses)	4 793 € (dépenses 2023)	3 867 € (dépenses 2024)

Eostiged ar Stangala	Frais de bâtiment (sur justificatif de dépenses)	Non versé en 2024	3 000 €
CIRQUE			
Balles à fond	Frais de gestion de la maison du cirque (sur justificatifs de dépenses)	22 412 € (dépenses 2023)	18 530 € (dépenses 2024)
DANSE			
Hip Hop New School	Subvention exceptionnelle	10 000 €	8 000 €
	Montant global	58.000€	58.000 €
	Dont montant convention	48.000 €	50.000€
MUSIQUE			
Polarités	Frais de gestion du Novomax (sur justificatifs de dépenses)	70.000 € (dépenses 2023)	70.000 € (dépenses 2024)
Synchrone	Fonctionnement	néant	5 000 €
SPECTACLE VIVANT			
Association Irréductible Festival	3 ^{ème} édition de l'Irréductible Festival	10 000 €	10.000 €
DIVERS			
Transistoc'h / Radio Evasion	Fonctionnement	néant	5 000 €
Les Portes logiques	Projet « Foreign Culture » Événement autour des arts numériques et de la culture Bretonne	néant	1 000 €

2- à signer les avenants financiers aux conventions entre la ville et les associations suivantes :

- Festival de Cornouaille ;
- Hip Hop New School ;
- Balles à Fond ;
- Polarités.

Madame HUET-MORINIERE, messieurs LE BRUN, LESVENAN et KALONN étant sortis de la salle (ne prenant part ni aux délibérations ni au vote), après avoir délibéré (42 suffrages exprimés dont 42 voix pour), le conseil municipal décide d'autoriser madame la maire à verser, au titre de l'année 2025, les subventions précédemment mentionnées pour un montant total de 174 397 €.